

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
DE L'UFR DE PHYSIQUE**

14 mai 2019

Etaient présents : Mmes et MM. Angonin, Arrio, Bachelot, Balland, Boillevin, Briant, Charron, Cladé, Darnige, Deleporte, Gigan, Giura, Gligorov, Grosman, Joffre, Michaut, Riconda, Saitta, Sajus, Tissier, Vernhet, Witkowski.

M. Kierlik, directeur de l'UFR de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Berthier, Bottin-Rousseau, Cacciari, Callebaut, Daigne, Delande, Jeauffroy, Juhin, Maitre.

Avaient donné procuration : Mmes et MM. Berthier, Bottin-Rousseau, Cacciari, Callebaut, Daigne, Delande, Jeauffroy, Juhin, Maitre.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil précédent ;
2. La nouvelle équipe décanale ;
3. Calendrier des évolutions de la composition du conseil d'UFR ;
4. Premiers éléments et calendrier pour la révision des effectifs 2020 ;
5. Echange de poste S. Spagnoli (UGA) / A. Robert (SU) ;
6. Point sur les travaux du conseil scientifique et du conseil des enseignements. Invité : N. Sator, vice-président du conseil scientifique ;
7. Présentation du bilan des primes enseignants-chercheurs PIR/PIIP/PCA au niveau de l'UFR ;
8. Questions diverses.

1) VALIDATION DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT



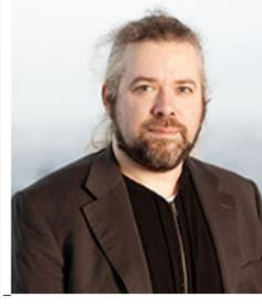







- ▶ Le PV du conseil de l'UFR de physique du 20 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec 3 abstentions.

2) LA NOUVELLE ÉQUIPE DÉCANALE

E. Kierlik présente la composition de l'équipe décanale renouvelée en partie suite à des départs, remplacements, changements de fonction :

- C. Aubert, doyenne de la faculté des Sciences et Ingénierie, a démissionné et est remplacée par S. Régnier (ex-Vice-doyen Ressources et Moyens) ; S. Boucard ne fait plus partie de l'équipe décanale (ex-Vice-doyen Affaires Institutionnelles) ;
- D. Vernhet assure la fonction de vice-doyenne Pilotage et ressources ;
- F. Peronnet est vice-doyenne Ressources humaines (ex-Vice-doyenne déléguée recherche) ;
- JC. Larcher est Vice-doyen Moyens et infrastructures (ex-Vice-doyen Ressources et moyens).

La nouvelle équipe décanale

| | | | | |
|---|--|--|--|---|
|  |  |  |  |  |
| Stéphane RÉGNIER | Denis COTE | Alexandre GUILBAUD | David IZIDORE | Gwenaëlle HENNEQUIN |
| Doyen faculté des Sciences et Ingénierie | Vice-doyen Formation | Vice-doyen délégué Formation en charge de l'internationalisation et de l'interdisciplinarité | Vice-doyen Initiatives étudiantes et Responsabilité sociale | Directrice de cabinet |
|  |  |  |  |  |
| Jean-Christophe LARCHER | Isabelle MABILLE | Bertrand MEYER | Frédérique PERONNET | Dominique VERNHET |
| Vice-doyen Moyens et Infrastructures | Vice-doyenne déléguée Formation en charge de l'insertion professionnelle et de la formation tout au long de la vie | Vice-doyen Recherche | Vice-doyenne Ressources humaines | Vice-doyenne Pilotage et Ressources |

3) CALENDRIER DES ÉVOLUTIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'UFR

E. Kierlik annonce trois événements concernant le conseil d'UFR :

- D. Vernhet est démissionnaire de la présidence du Conseil scientifique suite à sa nomination au décanat ;
- Des enseignants-chercheurs, lauréats de concours, ne pourront plus siéger dans leur collège, au 1er septembre 2019 ;
- Le mandat du directeur de l'UFR prendra fin le 6 octobre 2019.

Compte tenu de ces évènements, E. Kierlik propose 2 mesures transitoires de manière à garantir un conseil au complet pour l'élection du nouveau directeur d'UFR :

- Charger N. Sator, vice-président du Conseil scientifique, de l'intérim de la présidence du conseil scientifique pour la révision des effectifs 2020 ;
- Organiser des élections dans le collège DR en septembre, en vue de compléter le conseil d'UFR. Le directeur de l'UFR qui sera élu par le conseil d'UFR nommera son propre bureau, y compris le nouveau président du conseil scientifique.

► E. Kierlik propose de voter l'adoption de ces mesures transitoires : celles-ci sont approuvées à l'unanimité, avec une abstention.

D. Vernhet intervient brièvement pour confirmer son intégration à l'équipe décanale. Elle informe de sa présence au décanat 1,5 jour par semaine, et assure de l'intérêt de travailler désormais à ce niveau, en articulation avec SU.

4) PREMIERS ÉLÉMENTS ET CALENDRIER POUR LA RÉVISION DES EFFECTIFS 2020

E. Kierlik rappelle le calendrier de la révision des effectifs 2020 :

- Réunion commission IATSS le 22 mai 2019 matin ;
- Présentation des postes le 24 mai après-midi ;
- Conseil scientifique le 5 juin après-midi ;
- Conseil scientifique élargi le 11 juin après-midi ;
- Conseil d'UFR classant le **21 juin matin**.

Les premiers éléments :

- Les départs prévisionnels :
 - 2 postes PR (+1?), 1+2×0,5 MdC
 - 1 poste IR.
- Les demandes (hors revalorisations) :
 - 2 postes IR (1 pour le LJP, 1 pour le Service des Basses températures), 1 poste ASI (pour le département de licence, direction administrative) ;
 - 8 postes MdC, 2 postes PR.

De plus des demandes de revalorisation seront à ajouter (pour un ou des poste(s) PR 46.3 et un ou des agent(s) IATSS).

- Sur le plan financier, la même règle que l'an dernier sera appliquée :

La masse salariale disponible sera obtenue par déduction de plusieurs prélèvements automatiques sur la masse salariale libérée :

- Prise en charge du GVT - glissement vieillesse technicité - (0.75% de la masse salariale restante)
- Provision pour érosion de la dotation Etat (0.75% de la masse salariale totale)
- Dotation mutualisée (12% de la masse salariale libérée par les départs + 0.75% de la masse salariale restante)

Par ailleurs la révision des effectifs sera effectuée en conformité avec la politique du décanat pour la Faculté des Sciences et Ingénierie. E. Kierlik en énumère les éléments de cadrage :

- Élaborer un classement pluriannuel des mesures ;
- Interclasser les demandes de poste entre BIATSS, enseignants et enseignants- chercheurs.

E. Kierlik précise que cela est déjà fait à l'UFR de physique depuis plusieurs années ;

- S'inscrire dans les priorités du projet d'établissement : SCAI, international (alliance 4EU+), politique d'accompagnement des financements IDEX... ;

- Soutenir le déploiement de notre nouvelle offre de formation (E. Kierlik mentionne la nouvelle maquette du L1, avec plus d'informatique et de maths) ;

- Accompagner la mise en œuvre du nouveau contrat quinquennal : thématiques aux interfaces, renforcer des domaines ;

- Privilégier les structures en tension (confrontées à un manque criant de personnel) :

UFR/composantes, départements de formation, unités de recherche.

Une discussion a lieu, il en ressort que ces points de politique générale sont à considérer pour améliorer les demandes de postes.

5) ÉCHANGE DE POSTE ENTRE S. SPAGNOLI (UGA) ET A. ROBERT (SU)

E. Kierlik expose l'élaboration d'un projet d'échange de postes, adapté à deux maîtres de conférences souhaitant changer d'établissement. Il présente les candidats à cet échange :

- Arnaud Robert, 45 ans, est MCF SU, section 29, au LPNHE ; il souhaite rejoindre le groupe DUNE (Deep Underground Neutrino Experiment) au laboratoire de physique subatomique et de Cosmologie de l'Université Grenoble Alpes (UGA) ;
- Sylvie Spagnoli, 51 ans, est MCF UGA section 28 dans l'équipe MODI (matière molle : organisation, dynamique et interfaces) du laboratoire interdisciplinaire de physique de l'UGA; elle souhaite rejoindre le groupe équipe Physico-Chimie et Dynamique des Surfaces de l'INSP. Elle a eu des responsabilités de filière et de plateforme expérimentale.

L'action envisagée serait de mettre en place deux concours parallèles, selon la procédure suivante :

Procédure (traitée dans le cadre de la révision des effectifs, mais sans comptabilisation en terme de masse salariale) :

- lettres de motivation des deux demandeurs et leurs CV complets (prêt) ;
- projets d'intégration en recherche (prêt) ;
- lettres des responsables d'équipe/directeurs de labo et des directeurs de départements en appui au recrutement (prêt) ;
- avis motivé du directeur de composante et délibération du conseil de composantes.

E. Kierlik annonce un vote pour valider cette procédure, reporté au prochain conseil d'UFR le 21 juin 2019, suite à l'envoi d'un dossier pour avis aux membres de la COPENS.

Une discussion a lieu quant aux possibilités de mutation pour les enseignants chercheurs qui ne se font plus sans concours, excepté dans certains cas particuliers (par exemple pour les personnels handicapés).

6) POINT SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS. INVITÉ : N. SATOR, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

POINTS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

• N. Sator informe de l'avancement de l'alliance 4EU+ avec l'élargissement à six universités : Sorbonne Université coopère avec les universités de Heidelberg, Charles de Prague, Varsovie, Milan et Copenhague. Il souligne que cette alliance a notamment pour objectif de faciliter la mobilité étudiante et la création de parcours internationaux.

L'alliance 4 EU+ a répondu à l'appel à proposition « Universités européennes » (lancé par la commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ 2019) : 54 projets d'alliance ont été déposés, 12 seront retenus et financés. Des collaborations très ponctuelles existent déjà.

N. Sator précise que ces projets concernent essentiellement les formations, et qu'il convient de proposer des projets structurants.

Une discussion aborde les sujets suivants :

- constitution de l'alliance, avec des universités des différentes parties de l'Europe, premières au classement de Shanghai ;
- coopérations déjà existantes à SU. D. Vernhet confirme, après enquête du conseil scientifique, qu'il existe quelques coopérations, principalement axées sur l'enseignement ;
- objectif chiffré de mobilité des étudiants dans le cadre de l'alliance, principe de validation des UE.

• Contribution des laboratoires de l'UFR à la réflexion sur la loi de programmation pluriannuelle de la recherche :

N. Sator fait connaître les laboratoires de l'UFR ayant contribué à la consultation nationale pour enrichir la réflexion dans le cadre de la préparation de la loi : LJP, LKB et LPENS.

E. Kierlik précise que quelques collègues de l'UFR ont de plus contribué à la consultation.

(La consultation est ouverte jusqu'au 15 mai 2019).

Au-delà de la consultation, N. Sator soumet l'idée de diffuser une contribution commune de l'UFR : Il propose que l'UFR récapitule les points des contributions en vue d'un vote par le conseil d'UFR d'un texte de synthèse, à porter au-delà de l'UFR, à commencer par un partage avec les autres UFR de l'université.

E. Kierlik répond que le bureau de l'UFR préparera un texte à faire approuver lors d'un prochain conseil en juillet.

• **Bilan des plateformes de l'UFR**

N. Sator informe que le conseil scientifique travaille actuellement à la préparation d'un bilan des plateformes de l'UFR, et recense les plateformes mutualisées.

D. Vernhet ajoute que les gros instruments et plateformes non mutualisées sont à inclure dans le bilan, le but étant de faire connaître l'existant à tous.

POINTS DU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS

- N. Witkowski présente, dans le cadre du déploiement des nouvelles maquettes des 1ères années de licence et master en 2019, les responsables de plusieurs UE en physique :

Responsabilités UE de L1

- UE Méca-physique S1 : Christophe Balland
- UE Méca-physique S2 : Romain Bernard
- UE Electrocinétique-Optique S1 : Gilles Tessier et Sophie Hameau

Responsabilités UE de M1

- Mécanique quantique « des concepts à l'expérience » (9 ECTS) : Jérôme Beugnon
- Mécanique quantique, « Bases et applications » (6 ECTS) : Rémi Geiger
- Mécanique quantique « Concepts et fondements » (12 ECTS) : Dan Israel
- Physique Nucléaire et des particules (6 ECTS) : Julien Bolmont / Sophie Trincaz
- Physique atomique et moléculaire (6 ECTS) : Christophe Prigent / Xavier Michaut

N. Witkowski commente ces prises de responsabilités : peu de volontaires se sont manifestés pour les UE de L1, les volontaires sont des personnes déjà impliquées dans les groupes de travail.

Concernant le master, les responsables ont été désignés suite aux réunions des groupes de travail.

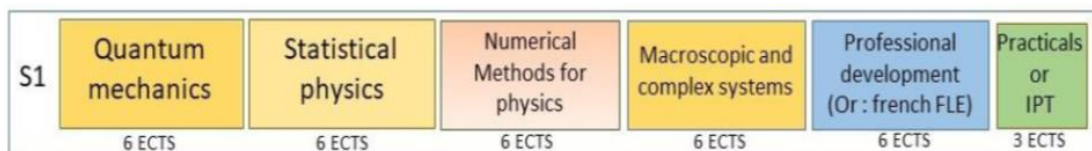
Paris Physics Master

N. Witkowski fait un point d'information sur le nouveau master en physique « Paris physics Master », enseigné en anglais, dont le programme sera mené conjointement par Sorbonne Université et l'Université Paris Diderot à partir de septembre 2019.

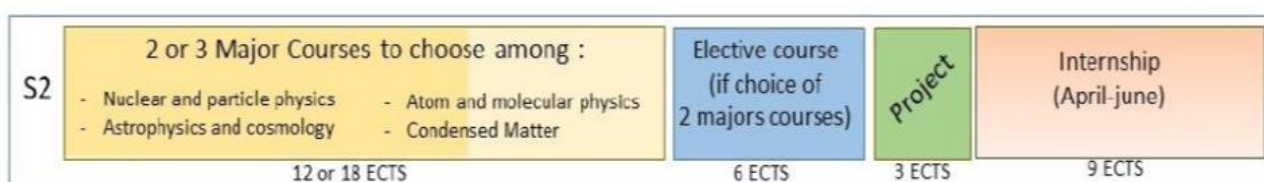
Concernant le 1^{er} semestre, elle précise que des binômes ont été désignés pour préparer l'enseignement.

Concernant le 2^{ème} semestre, elle informe de la préparation des 4 principaux cours. Il a été décidé de ne pas préparer dans l'immédiat les cours optionnels.

Elle précise de plus que la procédure de candidature est indiquée sur le site de ce master, et que l'Université Paris Diderot a attribué 5 bourses à des étudiants.



| NOM UE | Responsable | Cours | TD/TP |
|---------------------|--|--|--|
| Quantum Mechanics | P6 : Dominique Mouhanna P7 : F. Van Wijland | P6 : Dominique Mouhanna P7 : F. Van Wijland | P6 : Dominique Mouhanna P7 : F. Van Wijland |
| Statistical Physics | P6 : Fabio Petrucci P7 : J. Serreau | P6 : Fabio Petrucci P7 : J. Serreau | P6 : Fabio Petrucci P7 : J. Serreau |
| Numerical methods | P6 : Andrea Ciardi P7 : S. Charnoz | P6 : Andrea Ciardi P7 : S. Charnoz | P6 : Andrea Ciardi P7 : S. Charnoz |
| Complex Systems | P6 : Maria Barbi P7 : A. Lindner | P6 : Maria Barbi P7 : A. Lindner | P6 : Maria Barbi P7 : A. Lindner |



<http://parisphysicsmaster.com/>

Une question est posée concernant les frais de scolarité des étudiants étrangers.

N. Witkowski répond qu'un décret permet d'exonérer 10 % d'étudiants étrangers des frais d'inscription.

La Faculté des Sciences et Ingénierie souhaite appliquer ce décret pour exonérer un maximum d'étudiants hors Union européenne / non communautaires.

N. Witkowski aborde 3 autres points :

Universités de Californie

Le consortium ACCENT international propose, en partenariat avec des établissements européens, un programme intensif de physique en L1 pour 60 étudiants, financé par des universités de Californie (2 cours de niveau L1, pour 8 semaines de mi-juin à mi-août).

L'UFR de physique a candidaté à ce programme, le résultat est attendu dans les mois à venir.

Dans cette attente, un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé pour prendre en charge les cours : 2 volontaires se sont manifestés : Jesper Jacobsen et Gregory Cabailh.

Enseignement à distance

La fin du partenariat avec le CNED en L1/L2 est annoncée.

Les services d'enseignement à distance de l'université assureront désormais seuls la gestion de ces enseignements, avec des frais d'inscription complémentaires (150 euros en plus).

Soutenabilité du L1

Afin d'assurer la soutenabilité du L1, un appel à manifestation d'intérêt va être diffusé pour enseigner dans les nouvelles UE de mathématiques et d'informatique en L1 (afin de faire face à l'augmentation importante des heures de services en informatique et en mathématiques, D. Côte, vice-doyen demande aux physiciens d'augmenter leur participation à ces enseignements).

Sorbonne Physique Recherche Intensive et Nouvelles Technologies (SPRINT)

M. Saitta présente ce projet de nouvelle formation qui fait suite à Phytém.

Il s'agit d'une formation de type magistère classique, avec 6 crédits par semestre en plus, tournée vers les nouvelles technologies. Elle remplacerait la mono-disciplinaire intensive, et serait associée à un diplôme d'université, délivré par Sorbonne Université.

L'idée serait de démarrer en 2020 pour les niveaux L2-L3.

Le projet est en attente d'accord du décanat.

D. Côte, vice-doyen formation, a réitéré son accord et demandé l'envoi d'un argumentaire à défendre devant l'équipe décanale.

E. Kierlik explique que la monodisciplinaire intensive existe déjà en licence, mais ne parvient pas à être visible ; l'association avec un diplôme d'université expliciterait ce qu'est cette formation.

7) PRESENTATION DU BILAN DES PRIMES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PIR/PIIP/PCA AU NIVEAU DE L'UFR

E. Kierlik présente la composition de la commission PIU pour le pôle 2, validée par le conseil facultaire le 19 avril. Il précise que celle-ci respecte la parité hommes-femmes, la représentation rang A /B et section CNU.

Il annonce l'ouverture de la campagne de candidature du 15 mai au 07 juin.

| Titulaire | Corps | Suppléant | Corps |
|--------------------------|-------|---------------------------|-------|
| C. RICONDA (LULI) | PR 30 | E. BEN HAÏM (LPNHE) | PR 29 |
| T. FOUCHET (LESIA) | PR 34 | A. CASSAN (IAP) | MC 34 |
| F. MALLET (LPENS) | MC 28 | S. MANGENOT (PCC) | MC 28 |
| V. PARIGI (LKB) | MC 30 | S. GIGAN (LKB) | PR 30 |
| M. PETRINI (LPHE) | PR 29 | S. NINET (IMPMP) | MC 28 |
| M. SAITTA (IMPMP) | PR 28 | S. BOTTIN-ROUSSEAU (INSP) | MC 28 |

Bilan du système précédent de primes

E. Kierlik communique un bilan du système précédent de primes des enseignants-chercheurs de l'UFR :

Les différentes primes sont :

- Pour tous, la prime de recherche et d'enseignement supérieur : 1252,97 € annuel bruts ;
- Sur candidature à SU, la PIR (recherche) et PIIP (formation) ;
- De droit : (au niveau national), primes d'excellence scientifique : IUF et ERC, (au niveau de l'établissement) PCA (prime de charge administrative).

Répartition des primes à l'UFR de physique :

| Nbr | H | F | PR | MCF | CNAP | 28 | 29 | 30 | 34 |
|-----------|-----|-----|-----|-----|------|----|----|----|----|
| 111 | 84 | 27 | 51 | 55 | 5 | 47 | 20 | 26 | 18 |
| Effectifs | 143 | 53 | 70 | 126 | | | | | |
| 57% | 59% | 51% | 73% | 44% | | | | | |

| Nature | IUF | ERC | PIR 1 | PIR 2 | PIIP | PCA |
|--------|-----|-----|-------|-------|------|-----|
| Nombre | 13 | 4 | 53 | 21 | 23 | 19 |

| Natures | PIIP/PCA | PIIP/PIR | PIR/PCA | PIIP/PIR/PCA |
|---------|----------|----------|---------|--------------|
| Nombre | 3 | 11 | 11 | 3 |

| Montants SU Annuels bruts | ≤ 1750 € | ≤ 5250 € | ≤ 8750 € | ≤ 12000 € |
|---------------------------|----------|----------|----------|-----------|
| Nombre | 1 | 58 | 24 | 11 |

Une discussion aborde plusieurs sujets, dont :

- Appels d'offre pour des prises de responsabilités administratives (UFR, départements, laboratoires...);
- Candidatures selon les corps d'enseignants-chercheurs, comparaison des taux de réussite ;
- Informations transmises aux enseignants-chercheurs ayant droit à la prime de charge administrative ;
- Temps de travail réparti entre enseignement et recherche ;
- Montant de la PIU.

8) QUESTIONS DIVERSES

E. Kierlik transmet des informations :

- les Chargés de mission parité pour l'UFR sont Paola Giura et Tristan Briant ;
- 2 Animations scientifiques à venir :

Colloquium de Jörg Behler, '*Understanding Complex Chemical Systems with Neural Network Potentials*', Jeudi 16 mai, 14h, bâtiment Esclangon, amphi Herpin

Conférence de Saul Perlmutter, Prix Nobel de physique 2011, '*Science, Reality, and Credibility*', Jeudi 23 mai, 17h à l'auditorium du campus Pierre et Marie Curie:

Le prochain conseil d'UFR aura lieu le le 21 juin.

P. Giura informe de la procédure en cours de Parcoursup : l'interclassement est terminé, la réponse des étudiants est attendue.